

Mairie de TAISSY

Projet Pédagogique 2026 - 2027

Accueil Collectif de Mineurs / Caisse des Ecoles de Taissy
2 place de la Saussaie 51500 TAISSY



I. Contexte

1) Les Locaux

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) se situe sur la commune de Taissy, dans la périphérie proche de Reims (7km).

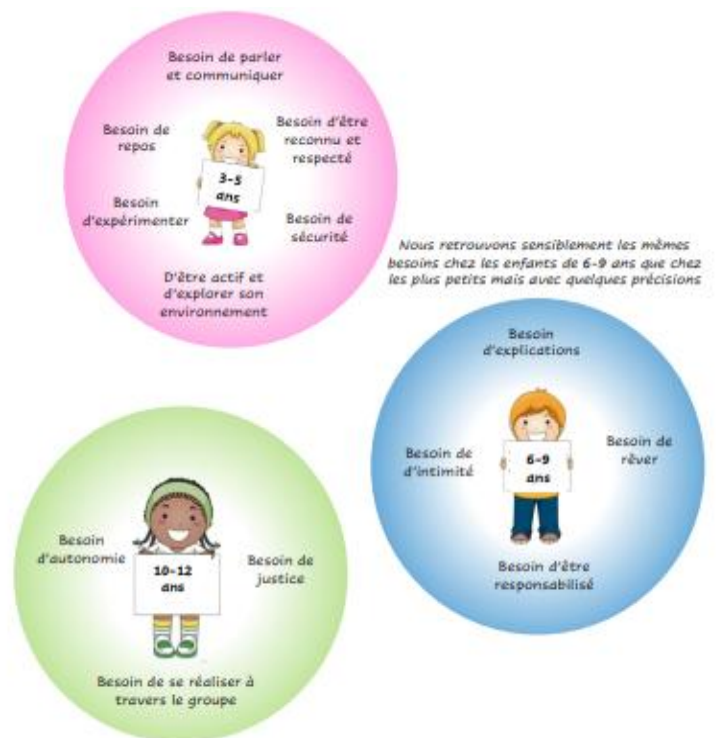


Nous accueillons des enfants âgés de 3 à 13 ans dans les locaux de la Caisse des Ecoles et de l'école élémentaire.

2) Le Public

L'accueil de loisirs accueille des enfants de 3 à 13 ans. Ils sont donc répartis par groupes de tranche d'âge : 3-5 ans / 6-13 ans.

Malgré un groupe de 6-13 ans élargi au niveau de l'âge, nous adaptons les activités proposées et essayons de répondre au mieux au rythme et aux besoins de chacun.



3) L'équipe d'animation

L'équipe d'animation est constituée de plusieurs personnes permanentes :

- Une responsable, diplômée du BAFD et Animatrice Territoriale : Elise BALHAND
- Un responsable adjoint chargé des animations, diplômée du BPJEPS Animation Social et du Certificat Complémentaire à la Direction d'Accueil Collectifs de Mineurs : Antoine JACQUOT
- 3 agents titulaires sur les postes d'animation des temps périscolaires, des mercredis, sur les postes d'agent de cantine et d'entretien des locaux.
- 9 animateurs en contrats saisonniers qui interviennent sur les temps périscolaires, des mercredis et petites vacances.

II. Intentions éducatives et Objectifs pédagogiques

1) Intentions éducatives

Le projet pédagogique ainsi que ses objectifs s'appuient essentiellement sur les intentions éducatives de la commune bien définies telles que :

1. Développer l'expression de la solidarité.

- Développer des ateliers permettant l'entraide entre les participants.
- Favoriser la mise en place d'activités développant la solidarité.
- Développer des notions de solidarité et d'esprit d'équipe.

2. Permettre aux enfants d'acquérir la notion de respect.

- Respecter le rythme de l'enfant en fonction de ses besoins propres.
- Veiller au respect des enfants entre eux et vis-à-vis des adultes.
- Développer la tolérance en acceptant les différences.

3. Accompagner l'enfant dans la découverte de la notion de liberté.

- Accompagner l'enfant dans cet accès à la liberté.
- Créer un lien de confiance à double sens.
- Rendre l'enfant acteur de ses activités.

2) Les objectifs pédagogiques

➤ Encourager la solidarité entre les enfants	• Développer la mise en place de projet et/ou d'activités de groupe	- Mise en place d'un projet commun sur les mercredis avec une finalité en fin d'année
	• Favoriser les actions pendant lesquelles les enfants agissent ensemble	- Faire participer les enfants aux tâches de la vie quotidienne
	• Encourager l'entraide des plus grands envers les plus petits	- Mêler les différentes tranches d'âge quand c'est possible - Favoriser la mixité des classes
➤ Créer un climat de respect généralisé (enfants entre eux et vis-à-vis des adultes)	• Sensibiliser les enfants à la bonne conduite entre eux et envers les adultes	- Mettre en place des jeux de rôles - Impliquer les enfants dans l'organisation - Expliquer le respect sous différentes formes au quotidien
	• Développer la bienveillance et l'empathie	- Mettre en place des jeux coopératifs - Mettre en place des actions / activités visant à prévenir le harcèlement
	• Permettre à l'enfant de développer son inventivité	- Mettre en place des activités nouvelles et variées - Donner l'opportunité à l'enfant de participer au choix des thèmes
➤ Rendre l'enfant acteur de ses activités	• Développer la confiance et l'estime de soi chez l'enfant	- Valoriser les projets des enfants - Laisser faire l'enfant pour qu'il prenne confiance

3) Critères d'évaluation

Les enfants sont acteurs de leurs journées.

En fin de journée, les enfants font un retour à propos des activités vécues à travers des temps d'échanges ou petits jeux.

En dehors de ces temps, les animateurs restent disponibles et à l'écoute de chaque remarque.

L'information est alors remontée à la direction. Des modifications ou solutions sont apportées pour faire évoluer les pratiques, tout en vérifiant dans un premier temps la faisabilité d'un point de vue sécuritaire et législatif.

Les différents outils d'évaluations :

- Les effectifs (quantitatifs)
- Les différentes réalisations
- Le retour des familles ou des enfants
- Le respect des plannings d'activités
- Les dysfonctionnements

Différents temps seront proposés afin de faire participer les enfants, valoriser leurs créations et partager des moments conviviaux.

III. Le public accueilli : des besoins spécifiques

(Pendant les mercredis et petites vacances)

1) Pour les enfants de 2 ans ½ à 6 ans des besoins précis sont à prendre en compte

L'enfant a un lien affectif fort avec ses parents. Le cercle familial représente tout pour l'enfant. Ce lien a un rôle primordial de référents et de sécurité affective auprès de l'enfant. Il demande beaucoup d'attention de la part des adultes et a du mal « à partager » cette attention. Il est important de préparer les temps d'accueil avec minutie afin que la séparation avec les parents se passe au mieux.

C'est une période de croissance importante chez l'enfant. Sa concentration et sa résistance à l'effort est de courte durée. Il se fatigue vite. Un enfant de cet âge dort environ 10 à 12h par 24h. Il y aura donc alternance entre temps d'activités, temps calmes et temps de repos.

Il découvre son corps et sa motricité. Des jeux et des activités lui seront proposés afin de l'aider dans cette découverte (parcours, jeux sportifs, mimes, danse...)

L'enfant est capable de comprendre tout ce qu'on lui dit, si on lui explique de manière simple et concrète. Il dit ce qu'il pense quand il le pense. Il peut exprimer de manière très spontanées ses sentiments. Il est dans l'âge du Pourquoi et il devient très curieux du monde réel qui l'entoure. Cela ne l'empêche pas d'avoir un imaginaire très présent. L'équipe d'animation se servira de cette capacité pour créer des temps spécifiques (jeux de mimes, atelier théâtre, marionnettes...)

Il a également besoin de rituels pour se repérer : horaires, lieux, déplacements...

L'équipe d'animation tentera au mieux d'offrir aux enfants des repères et un cadre sécurisant

pour l'épanouissement de chacun.

A cet âge, l'enfant s'exprime de manière personnelle avec le « je » il est « au centre » du monde, c'est sa manière d'exister, de s'affirmer et de se construire. Mais petit à petit, il élargit son périmètre de découverte et de relations sociales. Ce n'est plus simplement papa, maman et lui mais d'autres enfants et adultes qui entrent dans ce périmètre. Les jeux collectifs seront favorisés afin d'amener l'enfant à collaborer et à vivre en collectivité.

2) Pour les enfants de 6 ans à 13 ans d'autres besoins sont à prendre en compte

Les parents ne sont plus l'unique référence. Le groupe de copains prend de plus en plus d'importance. (Meilleur copain)

La croissance de l'enfant à cet âge s'effectue de manière plus régulière. Il a besoin de beaucoup se dépenser et il se fatigue moins vite que lors de la petite enfance. Cependant, le temps de repos est de 9h à 10h par jour. Le groupe alternera entre temps d'activités, temps libres et temps calmes.

Il connaît son corps, ses gestes et ses mouvements sont plus précis, il est plus agile. Sa concentration est plus importante.

Les activités peuvent être plus longues et plus poussées.

Il apprend à lire et à écrire. Il développe son vocabulaire et son langage. Il est capable de donner un avis personnel, de faire des choix et de raisonner de manière logique. L'enfant comprend ce qui est bien et mal. La « justice » est importante pour lui. Des temps de forum sont proposés chaque jour afin que les enfants s'expriment librement sur ce qu'ils ont vécu, sous forme de discussion ou de petits jeux.

La pudeur apparaît. L'enfant exprime beaucoup moins facilement ses sentiments. Les temps informels (repas, temps libres, goûter...) permettent aux animateurs de discuter, de jouer ou de partager avec les enfants, individuellement ou par petits groupes.

L'enfant entre dans l'âge où l'image du héros est importante (imitation, collection...). L'image des adultes est importante. Il a confiance en l'adulte ; c'est lui qui fait respecter les lois et les règles. Les animateurs ne dérogent pas à la règle et doivent avoir un comportement « exemplaire ».

IV. Les activités

Durant les différents temps d'accueils (PVS, mercredis, temps périscolaire) les activités proposées prennent en compte l'âge de l'enfant, ses capacités, ses besoins et ses demandes. Il est force de propositions et devient acteur de son temps de loisirs.

- **Activités Manuelles** : Favoriser la créativité, développer l’imaginaire, la curiosité, valorisation du travail des enfants (expo...)
- **Activités sportives** : Favoriser les jeux collectifs et développer la coopération, répondre à un besoin de se dépenser : jeux de balles, jeux sportifs...
- **Activités collectives** : Créer un esprit de groupe et d’entraide (spectacle, grand jeu...)
- **Activités découvertes** : Sensibiliser à l’environnement (fabrication avec objet de récup...), découvertes de nouvelles activités...

V. Fonctionnement et Organisation

1) Les inscriptions

Pour les petites vacances, les inscriptions se font à la journée, avec ou sans repas. Pour les mercredis, les inscriptions se font en demi-journée ou en journée complète, avec ou sans repas. Un dossier d’inscription est obligatoire.

Il comprend :

- Une fiche de renseignements par famille
- Une fiche sanitaire par enfant (la direction assure la confidentialité des informations produites)
- Une attestation CAF ou MSA
- Les photocopies de toutes les pages de vaccins

Les inscriptions pour les mercredis périscolaires se font dès l’été et tout au long de l’année en fonction des besoins des parents. Pour les petites vacances, une ou des dates d’inscriptions seront déterminées avant chaque période. Les modalités et dates seront précisées sur le site taissy.fr, par affichage et sur le logiciel Inoé « Espace Famille ».

2) Fonctionnement des équipes

- Chaque animateur aura une tranche d’âge à sa charge. Il y aura 2 à 3 animateurs chez les Maternels, en fonction du nombre d’enfants présents ; 2 à 4 animateurs chez les 6-13 ans.
- Afin de concrétiser les intentions éducatives, la direction demandera à

l'équipe de réfléchir à un ou plusieurs thèmes durant les mercredis et les PVS, qui regrouperont diverses activités, sportives, culturelles, artistiques. Le thème pourra être différent pour chaque tranche d'âge, et pourra durer une semaine ou plus pendant les vacances et pour les mercredis soit par trimestre ou durant les périodes entre chaque période de vacances. Les activités seront affichées sous forme de programme visuel dans les couloirs de l'accueil.

- Après les activités, chaque animateur veillera au rangement et au nettoyage de son activité, qui se fera avec l'aide des enfants.
- Chaque animateur devra le soir aller à la rencontre des parents pour expliquer le déroulé de la journée et faire un point avec les parents si- besoin (blessure, comportement, malade...).

L'équipe se réunit une fois entre chaque période de vacances afin :

- D'analyser son travail sur la période qui vient de se dérouler afin d'améliorer ou de modifier les différents points.
- De préparer le thème et les activités pour les prochaines vacances.
- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.

En plus de ces temps, l'équipe d'animation se réunit toutes les semaines durant 1 heure de préparation pour les mercredis.

3) L'accueil des stagiaires

Lorsque nous accueillons un stagiaire dans notre structure nous avons à cœur de l'accompagner et d'assurer un suivi de qualité, c'est l'une des raisons pour laquelle, nous recevons un seul stagiaire à la fois.

Les objectifs de l'accueil sont :

- De transmettre des connaissances et des compétences.
- De mettre en situation professionnelle de futurs collègues.
- De permettre au stagiaire de mettre en pratique ses apports théoriques enseignés dans le centre de formation.
- De valider des compétences et des connaissances selon la profession envisagée.

Pour assurer cet accueil, nous privilégions les attitudes suivantes :

- Considérer cet accompagnement comme un engagement professionnel.

- Être accueillant, disponible et à l'écoute du stagiaire.
- Lui donner les moyens d'évoluer en posant des objectifs selon son évolution au cours du stage.
- Tenir compte de ses objectifs professionnels et personnels.
- Evaluer l'atteinte de ses objectifs de façon régulière et de manière constructive.

4) Réunions et formations

Une réunion de préparation aura lieu la veille de la rentrée scolaire. Elle va permettre d'intégrer les nouveaux animateurs, de remettre en place l'esprit d'équipe et d'élaborer de nouveaux projets.

Un affichage sera mis en place afin de rappeler les consignes de sécurité, les exigences de l'organisateur et de la direction, ...

Les animateurs auront 1 heure par semaine de préparation pour les mercredis.

Il sera possible de mettre en place des réunions ponctuelles à la demande des animateurs ou du responsable, afin de régler un problème en particulier, ou afin de répondre à une question précise.

VI. Consignes générales

L'équipe de direction et l'équipe d'animation ont un rôle éducatif; éducatif par nos comportements et par les activités proposées.

L'équipe d'animation amènera l'enfant à être respectueux du matériel, de l'environnement et des autres personnes. Elle sera à l'écoute des enfants.

Les animateurs sont responsables des enfants. Ils sont en charge de leur sécurité morale, physique et affective.

Ils sont garants des bonnes relations au sein du groupe d'enfants. Ils devront veiller aux attitudes des enfants (langages, gestes, tenues,...), tout en montrant eux-mêmes l'exemple (pas de retard ou d'absence injustifiés, tenue appropriée, vocabulaire adapté).

Il est bien sûr interdit de fumer en présence des enfants, ainsi qu'au sein de la structure. Les animateurs qui le souhaitent pourront cependant prendre des « pauses cigarette » limitées en nombre et dans le temps, en concertation avec les autres animateurs, et toujours en s'assurant que les enfants sont sous la responsabilité d'autres animateurs.

Les téléphones portables ne serviront qu'en cas d'aide ou d'appui pour les activités

ou alors en cas de force majeure, pour l'appel de secours notamment.

Une trousse à pharmacie sera attribuée à un animateur de chaque groupe ; il veillera à sa bonne tenue, à ce qu'il ne manque rien et à noter chaque soin dispensé aux enfants dans le carnet d'infirmier.

Les animateurs doivent prévoir le matériel nécessaire à leur activité à l'avance. Aucun achat de dernière minute ne pourra être fait, ni par la direction, ni par les animateurs-mêmes.

VII. Journée type

1) En Accueil extrascolaire

- 7H30-9H10: accueil échelonné des enfants avec petites activités collectives ou individuelles (respect du rythme de l'enfant).
- 9H10-9H30: premier moment d'échanges et de concertation animateurs/enfants. Répartition des enfants dans diverses activités selon leur choix. Au moins une activité manuelle ou culturelle et une activité pré-sportive seront proposées.
- 9H30-11H30 : temps d'activités.
- 11H30-12H00 : rangement, jeux libres, passage aux toilettes, lavage de mains. Des enfants pourront se porter volontaires pour aller mettre la table à la cantine.
- 12H00-13H00: restauration par liaison froide et remise en température sur place, dans la cuisine de l'ACM. Les animateurs sont en pause et n'ont plus la charge des enfants dont la responsabilité passe au personnel permanent de la structure, chargé de la cantine.
Il est possible qu'un deuxième service soit mis en place de 13H00 à 14H00 si le nombre d'enfants est important.
- 13H00-14H10: temps d'accueil. Petites activités collectives ou individuelles.
- 14H10-14H30: second moment d'échanges et de concertation. Répartition des enfants dans les différentes activités.
- 14H30-16H30 : temps d'activités.
- 16H30-17H00 : goûter. Chaque enfant apporte son propre goûter, qui sera équilibré, sans boisson gazeuse et limité en sucreries.

- 17H00-18H30: temps d'accueil, départ échelonné des enfants. Activités collectives ou individuelles.

2) Accueil Périscolaire

- 7h30-8h00 : accueil du matin dans les locaux de la Caisse des Ecoles.
- 8h00-8h20 : les maternels sont accompagnés dans les locaux de l'école maternelle. Les primaires continuent d'être accueillis à la Caisse des Ecoles, jusqu'à 8h20, heure d'ouverture de l'école.
- 12h00-13h50 : les enfants des deux pôles (primaires, maternels) sont pris en charge par les animateurs pour soit aller manger ou rester en extérieur avant de manger au 2ème service.
- 16h30-18h00 : les enfants sont pris en charge par les animateurs à la sortie des classes pour le goûter. Ensuite des activités sont proposées par les animateurs.

3) Apprendre la vie en collectivité

- Faire attention à l'autre
- Favoriser la rencontre et l'échange
- Favoriser l'écoute - Favoriser le sens civique
- Se respecter mutuellement

Les moyens mis en place :

- En établissant avec les enfants des règles communes connues de tous, en étant vigilant de l'attitude des enfants entre eux.
- Par les temps de vie collective (repas, temps libre,...), les sorties extérieures, les temps d'accueil (lors desquels des enfants de tous âges se retrouvent et doivent partager un lieu commun ou du matériel)
- Intervention de personnes extérieures, jeux collectifs ou activités manuelles
- En insistant sur l'importance du bonjour, au revoir, merci, s'il te plait. En respectant ces règles en tant qu'animateur
- Grâce aux règles de vies communes, être en cohérence sur notre façon de nous comporter avec lui et nos attentes ou nos exigences, en expliquant à l'enfant les motifs d'une décision, d'un refus ou d'une punition, être à son écoute.

VIII. Restauration

1) La cantine



- Hygiène du personnel : cheveux couverts obligatoirement, tenue de travail propre, chaussures propres et spécifiques, gants pour le service. Lavage des mains régulier, notamment lors du passage du sale au propre.
- Hygiène des locaux et du matériel : démarche HACCP.
- Réfrigérateur : température inférieure à 4°C, présence permanente d'un thermomètre, relevé quotidien de température.
- Distribution des repas : les plats froids sont servis à une température comprise entre 0°C et +3°C. Les plats chauds sont servis à une température de +63°C.
- Les enfants se lavent obligatoirement les mains justes avant le repas. Ils sont surveillés par un animateur, qui les conseille si la technique n'est pas acquise.
- Le personnel qui aide au service doit porter une charlotte, un tablier jetable et des gants (qui seront changés à chaque passage du sale au propre).
- Le personnel de cantine a un rôle éducatif important à jouer sur le temps de repas (tenue correcte à table, ne pas jouer et gaspiller la nourriture, hygiène et règles de politesse).
- Il est possible de proposer des animations calmes à la cantine (musique qui annonce un grand jeu, sensibilisation, déco spéciale,...).

2) Pique-niques et goûters

Les pique-niques seront soit à la charge des parents, soit à la charge de l'ACM en liaison froide.

Lorsqu'ils seront fournis par l'ACM, les protocoles de surveillance des températures seront observés.

Lorsqu'ils seront fournis par les parents, une charte de préparation et de transport sera établie et signée conjointement, indiquant la marche à suivre (sac isotherme avec pain de glace notamment).

Les goûters sont fournis par les parents. Ils devront être équilibrés et limités en sucrerie, sans boisson

gazeuse.

Il est demandé de privilégier l'eau à la boisson sucrée, notamment quand il fait chaud.

Exemple de goûter : un gâteau + une compote ou un fruit + de l'eau.

Dans une démarche de protection de l'environnement, nous demanderons aux parents de privilégier la gourde à la bouteille plastique, et le fait maison à l'industriel. Pas de laitage ou produits frais, car nous n'avons pas de réfrigérateur pour les goûters.

Les bonbons sont acceptés (pas les chewing-gums) mais en nombre raisonnable. En aucun cas les enfants peuvent échanger ou donner leur goûter, en raison du risque d'allergie.

3) Le Plan d'Accueil Individualisé (PAI)

Il est obligatoire en cas d'allergie alimentaire chez un enfant. Il est fait à la demande des parents avec le médecin scolaire.

- Une liste des enfants allergiques est communiquée aux animateurs et au personnel de cantine.
- Veiller sur le menu de la cantine et lors des activités cuisine à l'absence des allergènes.
- Certains enfants ont une trousse d'urgence en cas de crise. L'équipe de direction explique la marche à suivre aux animateurs et au personnel de cantine.

Si certains enfants ne peuvent prendre le menu de la cantine, les parents fournissent alors un panier repas, isotherme avec pain de glace. Chaque aliment sera mis en boîte individuelle avec le nom de l'enfant. A la réception du panier, le contenu est mis au réfrigérateur.

IX. L'aspect sanitaire

1) Assistant sanitaire, infirmerie et trousse de secours

- Un assistant sanitaire sera nommé parmi les animateurs possédant le PSC1. Son rôle consistera à faire un suivi du contenu des trousses à pharmacie, à porter les premiers soins le cas échéant, à tenir un cahier d'infirmerie. Il tiendra informée la direction de chaque intervention.
- Si un enfant est sous traitement, les familles doivent joindre obligatoirement une ordonnance récente et les médicaments correspondants (médicaments dans leur emballage d'origine marqués au nom de l'enfant avec la notice).

AUCUN MEDICAMENT NE POURRA ETRE PRIS SANS ORDONNANCE

- Une salle d'infirmerie permettant d'isoler un enfant souffrant sera installée dans chaque lieu d'accueil : salle du carré à l'école maternelle, salle piano à l'école élémentaire, petit bureau à la caisse des écoles.
- Une armoire est présente dans le bureau de la direction de l'accueil de loisirs avec le matériel et les produits utiles définis par la DDCSPP de la Marne. Une trousse de secours est présente sur les deux groupes pendant la journée et emportée lors des sorties. Après chaque soin, l'animateur doit remplir le carnet d'infirmerie mis à disposition dans la trousse de secours et remplir le cahier d'infirmerie.

2) L'accueil des enfants présentant un handicap Moteur, Physique et Sensorielle

Avant l'accueil de l'enfant, la direction rencontrera les parents et l'enfant et nous verrons ce qui pourra être mise en place pour permettre un meilleur accompagnement de celui-ci comme :

- L'aménagement du planning pour l'enfant qui serait en situation de handicap moteur ou sensorielle.
- L'adaptation des activités pour respecter son rythme, ses besoins etc... sans le surprotéger.
- La nécessité de recruter un animateur supplémentaire.

Si les parents et l'enfant le souhaitent (en cas de moquerie ou non), l'équipe d'animation trouvera des moyens pour sensibiliser les autres enfants à bien accueillir l'enfant qui serait en situation de handicap (vidéo, théâtre).

Comme indiqué plus haut, l'enfant ne devra pas être surprotégé, il ne se retrouvera pas isolé dans une salle à part, il sera inclus dans l'activité avec les autres avec, selon le handicap, un animateur qui pourrait être mis avec lui en permanence en plus d'un autre animateur qui sera avec le reste des enfants.

X. Évaluation

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet de constater ou non l'articulation entre les finalités définies dans le projet éducatif, les objectifs précisés dans le projet pédagogique et le fonctionnement du centre. L'évaluation permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence du projet pédagogique en référence au projet éducatif.

L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence, l'efficacité ou la conformité avec les intentions de l'organisateur.

Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation du centre et du projet :

Les actions prévues ont-elles été réalisées ? Etaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?

Les objectifs ont-ils été atteints ou non ?

Les objectifs proposés étaient-ils pertinents au regard du diagnostic ? (caractéristique du public, projet éducatif)

Est-ce qu'il y a une cohérence entre les objectifs, la démarche pédagogique et les moyens matériels et humains mis en œuvre ?

Outils d'évaluation :

- Evaluations courantes avec l'équipe sur le terrain.
- Bilan avec l'équipe lors des réunions.
- Ressentis des enfants lors des moments d'échanges et de concertation.
- Ressentis des parents lors des moments de dialogue, notamment lors de l'openbar et la soirée des familles.
- Projets mis en place, ayant une réalisation effective.

ANNEXE 1 : GRILLE D'EVALUATION DES ANIMATEURS

GRILLE D'EVALUATION ANIMATEUR											
Nom:		Prénom:				Du		au			
Auto-évaluation et évaluation des compétences : 1 = à améliorer 2 = répond presque aux attentes 3 = répond aux attentes 4 = excellent											
Positionnement				1 = à améliorer 2 = répond presque aux attentes 3 = répond aux attentes 4 = excellent				Evaluation			
COMPETENCES											
4	3	2	1					4	3	2	1
				Connaissance et participation au Projet Pédagogique							
				Connaissance et application de la réglementation en ACM							
				Connaissance du rythme de l'enfant et ses besoins spécifiques							
				Utilisation de ses propres compétences pour la mise en place d'activités							
				Mise en place et gestion d'activités, animation des temps libres et de transition							
				Prise en compte du rythme de l'enfant et adaptation des activités selon ses besoins							
				Force de proposition, de motivation, de dynamisme, d'adaptation							
				Accompagnement des enfants dans leurs projets, leurs envies							
				Participation à la vie d'équipe et esprit d'équipe							
				Respect de la réglementation en ACM							
				Communication envers les enfants, les familles, les prestataires, etc							
				Gestion des accidents et des conflits							
				Prise d'initiatives							
				Attitude adaptée							
				Respect des règles de vie, des locaux, du matériel							
Bilan de la semaine											
Objectifs pour la semaine suivante											

ANNEXE 2 : GRILLE D’EVALUATION D’UN STAGIAIRE BAFA

Grille d'évaluation des animateurs stagiaires BAFA

Nom :

Prénom :

Date :

Positionnement					++ : Point fort + : positif - : à améliorer NE : non évalué					Evaluation							
Savoir																	
++	+	-	NE	<u>L'animateur sera capable de :</u>										++	+	-	NE
				Appréhender les grandes étapes du développement de l'enfant													
				Utiliser ses propres compétences (musique sport, chant...) dans le but de mettre en place activité/projet d'activité													
				Utiliser des outils de la formation bafa, et/ou recherches personnelles afin de proposer des activités nouvelles													
				Citer les règles « minimales » en matière d'encadrement, de baignade, de déplacement, (à pied, vélo, bus...) et de responsabilité.													
				Connaître les bases du règlement intérieur de la structure													
				Connaître les bases du projet éducatif et pédagogique													
Commentaires																	
Savoir faire																	
Par rapport aux activités																	
<u>L'animateur sera capable de :</u>																	
++	+	-	NE	Préparer et organiser :										++	+	-	NE
				des activités de plein air,													
				des jeux collectifs ou d'intérieur													
				des activités ou jeux d'expression													
				des activités manuelles et techniques													
Commentaires																	
++	+	-	NE	De mener et animer :										++	+	-	NE
				des activités de plein air,													
				des jeux collectifs ou d'intérieur													
				des activités ou jeux d'expression													
				des activités manuelles et techniques													
Commentaires																	
++	+	-	NE	D' évaluer :										++	+	-	NE
				des activités de plein air,													
				des jeux collectifs ou d'intérieur													
				des activités ou jeux d'expression													
				des activités manuelles et techniques													
Commentaires																	

					de proposer des activités en lien avec le projet pédagogique						
					De créer des outils (cahier de jeux, de chants, outils d'évaluation...)						
Commentaires											
++	+	-	NE		<i>Par rapport aux enfants</i>	++	+	-	NE		
					de repérer et prendre en compte l'état physique et psychologique de l'enfant ou l'adolescent (fatigue, angoisse, énervement....)						
					de motiver et dynamiser						
					accompagner des projets initiés par les enfants						
					prevenir les risques du quotidien (chaleur, fatigue, froid...)						
					faire face à un accident bénin survenant à un enfant (informer, alerter, dédramatiser...)						
					de gérer l'enfant et/ou le groupe d'enfants (gestion de conflit)						
Commentaires											
++	+	-	NE		<i>Par rapport aux adultes</i>	++	+	-	NE		
					Participer de manière active aux réunions d'équipe						
					Participer de manière positive à la vie de l'équipe						
					Respecter les consignes établies						
Commentaires											
Savoir être											
++	+	-	NE		<u>L'animateur sera capable de :</u>	++	+	-	NE		
					Prendre des initiatives						
					Véhiculer une image positive (langage, tenue, attitude, posture, politesse, discrétion...) vers les différents publics (enfants, parents, organisateur...)						
					Demander de l'aide , chercher de l'information						
					Respecter les règles de vie (ponctualité...)						
					Respecter le matériel (rangement, nettoyage, gaspillage...)						
Commentaires											
Bilan final											
Conseils pour la suite de la formation											

nom du directeur:

signature:

SOMMAIRE

I.	Contexte	page 1
II.	Intentions éducatives et Objectifs pédagogiques.....	page 2
III.	Le public accueilli : des besoins spécifiques.....	page 4
IV.	Les activités.....	page 5
V.	Fonctionnement et organisation.....	page 6
VI.	Consignes générales.....	page 8
VII.	Journée type.....	page 9
VIII.	Restauration.....	page 11
IX.	L'aspect sanitaire.....	page 12
X.	Evaluation.....	page 13
Annexe 1 : Grille d'évaluation des animateurs.....		page 15
Annexe 2 : Grille d'évaluation des stagiaires BAFA.....		page 16

